

La Barbastelle

La Barbastelle
Bulletin de liaison de l'association
Chauve-Souris Auvergne
La Font du Verne
03 350 Le Brethon
Tél : 04 70 06 10 65
ou 04 70 06 86 03
chauve-souris.auvergne@wanadoo.fr
Numéro 13 – Juin 2003

Editorial

A cœurs vaillants, rien d'impossible !!!

L'association, votre association, notre association se développe.

Créée il y a un peu plus de huit ans, Chauve-Souris Auvergne a contribué et contribuera encore à faire progresser les connaissances, la prise en compte et la protection des chauves-souris dans la région, conformément à ses statuts.

Les différentes actions réalisées dans ces trois directions, les liens tissés avec différents partenaires institutionnels ou associatifs en témoignent. En atteste aussi l'investissement de plus en plus prononcé des adhérents pour prolonger ces actions (voir dans ce numéro le calendrier proposé : animations, travaux d'inventaires, de suivis, d'études...)

Tout naturellement prend forme un programme pluriannuel, intitulé Plan d'Actions Régionales en faveur des Chauves-souris. Les porteurs du projet seront Chauve-Souris Auvergne et le Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. Toutes les structures, administratives ou associatives, organismes ou simples particuliers seront naturellement intégrés dans ce programme. Bien entendu ce plan s'appuie sur les réalisations effectuées et vise à harmoniser et à développer les points nécessaires à la mise en place d'un ensemble d'actions cohérentes au niveau régional, s'articulant, avec les travaux menés dans les régions voisines, avec le réseau-chiroptère national et européen.

Mais pour « tenir la route » et « la distance », ce travail doit être porté et appuyé par tous les adhérents. Chacun pouvant apporter dans le registre qui lui convient, et les domaines d'intervention étant nombreux, c'est ensemble, au prix d'un effort certain, mais « elles » en valent la peine, que nous nous donnerons les moyens de mener à bien des actions concrètes en faveur de la protection des chauves-souris et de leurs habitats.

Dans ce numéro :

Editorial
Compte-rendu des comptages hivernaux 2002/2003
Comptage simultané en Haute-Loire – Décembre 2002
Programme d'activités estivales 2003
Une année chargée en animation
Données de la base Chauve-Souris Auvergne – Code de déontologie
Séjour de prospection estivale
Assemblée Générale de l'association
Nouvelles chiroptérologiques.

Pascal Giosa,
Président de Chauve-Souris Auvergne



CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

COMPTE-RENDU DES COMPTAGES HIVERNAUX 2002/2003.

Par Thomas BERNARD

Pour la cinquième année consécutive, notre association a mis en place un planning hivernal de contrôle des sites accueillant des chiroptères. Pour rappel, ce planning a été mis en place afin d'éviter les comptages répétés de manière à assurer le maximum de tranquillité aux chauves-souris, tout en réalisant un suivi régulier sur plusieurs années.

Cette année, le planning a dans l'ensemble bien fonctionné malgré une ou deux petites imperfections. Cependant, il n'y a pas eu a priori de double passage dans la même période, c'est là l'essentiel.

Dans l'Allier :

Cette hiver, 480 animaux de 15 espèces ont été comptabilisés dans l'Allier, département le moins bien pourvu en sites souterrains. L'effectif total peut paraître assez faible mais les aqueducs et ponceaux de Tronçais n'ont pas été contrôlés dans leur totalité (seuls les 6 principaux sites l'ont été), le froid n'ayant pas « duré » assez longtemps pour les « remplir ». A noter également que quelques sites du Pays de Tronçais n'ont pas été visités en raison du refus du propriétaire, ce qui explique de faibles effectifs pour le Grand Rhinolophe, le Rhinolophe euryale et le Grand/Petit Murin

Cependant, on notera un bel effectif pour le Petit Rhinolophe, puisqu'il s'agit de l'effectif le plus élevé depuis que le suivi a été mis en place, avec 131 animaux dont 44 sur le secteur de Chambonchard, 47 à Lavault-Ste-Anne, 13 à Busset et 11 à Saligny-sur-Roudon.

Les effectifs de Barbastelle, d'Oreillard et de Murin de Natterer sont donc faible cette année en l'absence du froid (pour rappel, jusqu'à 150 individus de chaque espèce sont comptés par grand froid), de même, mais c'est plus habituel, que les effectifs des autres Myotis.

A noter qu'au contrôle des nichoirs artificiels en forêts de Tronçais, 64 Noctules communes et 34 Noctules de Leislars ont été comptés. De même, la première observation hivernale du Vesper de Savi a été réalisée cet hiver à Chouigny et une cinquantaine de Pipistrelles de Nathusius ont été découvertes à Meaulne. Belles observations...

Dans le Cantal :

Fort peu d'observations cet hiver pour le Cantal et c'est bien dommage car ce département pourrait bien révéler quelques surprises...

Cinq sites ont été contrôlés soit 80 animaux, majoritairement des Grands et Petits Rhinolophes. A noter la première observation connue du Murin de Bechstein pour le département.

Dans la Haute-Loire :

Cet hiver, près de 230 chauves-souris (10 espèces) ont été comptées en Haute-Loire sur une trentaine de sites (voir à ce sujet l'article de Romain LEGRAND dans ce même bulletin).

Le Grand Rhinolophe (62 ind., max de 27 à Josat et 14 à Solignac/Loire) et le Petit Rhinolophe (81 ind., max de 13 à Prades et 11 à Josat) sont toujours les espèces les plus observées, les autres espèces étant assez rares dans les cavités hypogées.

Dans le Puy-de-Dôme :

Près de 1 400 chauves-souris pour 15 espèces ont été observées dans le Puy-de-Dôme, ce qui correspond aux effectifs comptabilisés les années précédentes.

L'espèce la plus observée est le Grand/Petit Murin avec 372 animaux. Cependant, l'espèce est observée sur un nombre de site assez restreint et l'effectif est essentiellement concentré sur le site de Volvic (322 ind.).

Le Grand Rhinolophe fournit cette année de très bons résultats avec presque 350 individus, surtout concentrés sur la vallée de la Couze Chambon qui en regroupe 240.

Le Petit Rhinolophe est l'espèce la plus observée en terme de nombre de site (n = 25) et 273 animaux comptabilisés. Notons pour cette espèce de beaux effectifs à Volvic (73 ind.), Bromont-Lamothe (31 ind.) ainsi que Labessette (21 ind.).

La Barbastelle fournit également cette année des effectifs intéressants avec un total de 136 individus, deux sites accueillant la majorité des effectifs (70 ind. à La Cellette et 51 dans les gorges du Chavanon) dans des tunnels ferroviaires désaffectés.

Les autres espèces sont dans l'ensemble toujours assez peu observées, notamment les petits Myotis.

Conclusion :

Cet hiver, près de 2 200 chauves-souris ont été comptées sur 70 sites au total, ce qui constitue un bon résultat (pour rappel, « record » régional de 2 700 chauves-souris sur 100 sites en 1998/1999). Il faut toutefois se garder de faire des comparaisons trop hâtives car les sites contrôlés d'une année sur l'autre ne sont pas toujours les mêmes dans leur globalité. La diversité est très intéressante cette année avec 17 espèces différentes.

Les contrôles sont bien en place dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, des efforts importants ont été faits dans la Haute-Loire et doivent être poursuivis l'an prochain. Malheureusement, les résultats pour le Cantal sont trop peu nombreux.

	Allier		Cantal		Haute-Loire		Puy-de-Dôme		TOTAL	
	Nbre d'individus	Nbre de sites	Nbre d'individus	Nbre de sites	Nbre d'individus	Nbre de sites	Nbre d'individus	Nbre de sites	Nbre d'individus	Nbre de sites
Rhinolophus hipposideros	131	8	39	5	81	18	273	25	524	56
R. ferrumequinum	23	3	24	2	62	16	348	14	457	34
R. euryale	-	-	-	-	-	-	5	1	5	1
Myotis myotis/blythii	33	6	6	2	10	3	372	14	421	23
M. daubentoni	18	7	2	1	-	-	9	5	29	12
M. nattereri	20	3	6	2	3	2	22	8	51	15
M. beichsteini	7	3	1	1	-	-	8	3	16	6
M. mystacinus/brandti	8	5	1	1	13	4	43	10	65	20
M. emarginatus	-	-	-	-	1	1	11	4	12	5
M. specie	5	1	1	1	2	2	1	1	9	5
Nyctalus noctula	64	1	-	-	-	-	-	-	64	1
Nyctalus leisleri	34	1	-	-	-	-	-	-	34	1
Eptesicus serotinus	2	1	-	-	1	1	4	1	7	3
Eptesicus specie	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
Hypsugo savi	1	1	-	-	-	-	1	1	2	2
Pipistrellus nathusii	50	1	-	-	-	-	-	-	50	1
Pipistrellus specie	-	-	-	-	24	4	123	4	147	8
Barbastella barbastellus	68	2	-	-	9	4	136	7	213	13
Plecotus specie	20	5	1	1	16	7	28	9	65	21
Total	484	13	81	5	222	22	1385	30	2172	70

Nombre d'individus et de sites par espèce.

Merci à tous les observateurs : C. AUCOUTURIER, M. BERNARD, T. BERNARD, E. BOITIER, S. BOUCHET, F. BRONNEC, F. CHASTAGNOL, C. CLEMENT, C. EYMARD, P. GAY, P. GERVAIS, J. & J. FOMBONNAT, L. GERARD, R. GRIGNON, I. JOUET, D. KRUPA, A. S. & P. GIOSA, N. LAJOINIE, J-J. & L. LALLEMANT, C. LE BARZ, R. LEGRAND, L. MALY, Y. MARTIN, M. MEYSSONIER, D. MICHAUD, P. PHILIBERT, J-N. POPELIN, I. RODDE, R. RIOLS, E. SOUCIET, F. TAUPIN, F. & J-P. THAUVIN, C. TOMATI, A. TROMPAT, E. VAN KALTHMOUTH, M. VALLADIER, S. VOISIN, S. VRIGNAUD.

COMPTAGE SIMULTANE EN HAUTE-LOIRE - DECEMBRE 2002

par Romain LEGRAND

Un comptage simultané de plusieurs sites a été réalisé en Haute-Loire, sur une période relativement courte, du 14 au 18 décembre 2002 par 16 observateurs. Il s'agissait donc d'un contrôle conséquent jusqu'alors jamais réalisé dans ce département. Ce contrôle s'est réalisé sur la base de 6 nouveaux sites découverts lors du stage estival dans les environs du Puy (grottes troglodytes) ainsi que les sites habituellement suivis.

Un total de 25 sites a été visité dans quatre secteurs distincts : les Gorges de l'Allier (9 sites), les environs du Puy en Velay (9 sites), les gorges de la Loire (5 sites), et du Mézenc (2 sites). Ces cavités correspondent aux sites généralement rencontrés en Haute-Loire : cavités minières (10 sites), grottes troglodytes ou abris sous roche (7 sites), tunnels ferroviaires (2 sites), grotte naturelle (1 site), et autres sites artificiels (5 sites).

Malgré des conditions météorologiques peu favorables à cette période (température minimale 3 fois seulement inférieures à 0°C au Puy-en-Velay du 1^{er} octobre au 18 décembre), **10 espèces ont été contactées avec un effectif de 116 animaux.**

En quelques jours, nous nous approchons des chiffres obtenus en Haute-Loire lors des hivers 1998/1999 (91 animaux pour 10 espèces) et 2000/2001 (123 animaux pour 9 espèces), alors que les comptages avaient été réalisés sur des saisons complètes et faiblement suivies (7 sites en 1998/1999).

Effectifs connus et estimés par région naturelle de Haute-Loire

Régions naturelles	Effectifs totaux estimés
Velay	≈ 100
Gorges de l'Allier	≈ 80
Livradois	≈ 80
Environs de Blesle	≈ 45
Mézenc	≈ 25
Gorges de la Loire	≈ 20

Au cours des années où la prospection a été plus soutenue comme en 1999/2000 et 2002/2003, 257 animaux pour 12 espèces et 222 individus pour 11 espèces avaient été respectivement dénombrés. Notre prospection a donc permis de mettre en évidence l'existence d'une centaine d'animaux sur 4 secteurs géographiques importants en Haute-Loire pour les chiroptères. Ajoutés aux régions de Blesle, Livradois, et de quelques autres sites, nous pouvons donc nous attendre à un potentiel **d'environ 300 à 350 individus** sur ce département : environ un tiers des effectifs connus de Haute-Loire aurait donc été observé lors de ce comptage.

Les espèces les plus fréquentes ont été le **Petit Rhinolophe** (13 sites), et le **Grand Rhinolophe** (8 sites), espèces observées régulièrement et quasi exclusivement avec de faibles effectifs (1 à 7 individus pour le Petit Rhinolophe et 1 à 14 individus pour le Grand Rhinolophe) dans les cavités minières et une carrière souterraine.

Des **Pipistrelles** ont été observées à 4 reprises dans des conditions habituelles de fissures au sein des grottes troglodytes et des abris sous roches, avec des effectifs variables (1 à 14 individus).

Le **Murin à moustaches** généralement peu fréquent, a été étonnamment bien représenté (4 sites pour 12 individus), majoritairement dans un tunnel ferroviaire (8 individus).

Des **Oreillards** (11 individus) ont été dénombrés sur 3 sites, la majorité ayant été repérée dans une grotte naturelle (8 individus).

Les autres espèces ont été plus marginales (**Barbastelle**, **Grand murin**, **Murin de Natterer**) : elles ont été principalement rencontrées dans un tunnel ferroviaire.

Ce type d'ouvrage a d'ailleurs concentré la plus forte diversité spécifique (5 espèces). Il est à remarquer que la diversité reste faible dans les différents types de cavités : carrière et grotte naturelle (max. de 4 espèces), grottes troglodytes ou abris sous roche (max. de 3 espèces), cavités minières (max. de 2 espèces).

Synthèse du nombre d'espèces et d'individus observés du 14 au 18 décembre 2002

	Nbre de sites fréquentés	EFFECTIFS						
		Effectifs totaux	Cavités minières	Grottes troglodytes	Carrières souterraines	Grotte naturelle	Tunnels ferroviaire	Autres
<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Petit Rhinolophe)	13	31	26	4	1	-	-	-
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Grand Rhinolophe)	8	24	6	1	14	-	-	3
<i>Myotis myotis/blythi</i> (Grand/Petit Murin)	2	6	-	-	1	-	5	-
<i>Myotis mystacinus/brandti</i> (Murin à moustaches/de Brandt)	4	12	-	-	1	2	8	1
<i>Myotis emarginatus</i> (Murin à oreilles échancrées)	1	1	-	-	-	1	-	-
<i>Myotis nattereri</i> (Murin de Natterer)	1	1	-	-	-	-	1	-
<i>Eptesicus specie</i> (Sérotine indéterminée)	1	1	-	1	-	-	-	-
<i>Pipistrellu specie</i> (Pipistrelle indéterminée)	4	23	-	21	-	2	-	-
<i>Plecotus specie</i> (Oreillard indéterminé)	3	11	-	-	-	8	2	1
<i>Barbastella barbastellus</i> (Barbastelle)	1	5	-	-	-	-	5	-
<i>Chiroptera specie</i> (Chiroptère indéterminé)	-	1	-	-	-	-	-	1
TOTAUX	/	116	32	26	17	13	21	6

Les effectifs totaux et le nombre d'espèces, rencontrés en hiver en Haute-Loire, restent faibles par rapport aux autres départements auvergnats plus septentrionaux (Allier et Puy-de-Dôme). Les limites de répartition pour certaines espèces, et l'altitude moyenne importante (850 mètres) en sont probablement responsables. Néanmoins, un suivi plus systématique d'un nombre important de sites et la prospection de cavités dans certains secteurs, propices mais sous-prospectés (Velay, Haut-Allier), devraient affiner les effectifs observés de chauves-souris.

Merci aux observateurs : Matthieu BERNARD, Thomas BERNARD, Francis BRONNEC, Franck CHASTAGNOL, Christophe CLEMENT, Christophe EYMARD, Philippe GAY, Lydie GERARD, Isabelle JOUET, Daniel KRUPA, Jean-Jacques LALLEMANT, Romain LEGRAND, Laurent MALY, Marcel MEYSSONNIER, Patrice PHILIBERT, Christophe TOMATI.

PROGRAMME D'ACTIVITES ESTIVALES 2003

Par Matthieu BERNARD et Pascal GIOSA

Comme pour les animations, Chauve-souris Auvergne propose cette année de nombreuses activités estivales de prospections et/ou d'études. L'occasion de découvrir des sites, des espèces, des techniques d'étude...

- **Dans l'Allier :**

- Etude de l'utilisation du milieu forestier par les chiroptères à l'aide de détecteurs d'ultrasons en forêt de Tronçais : 8 soirées par mois en mai, juin, juillet et août soit un total de 32 soirées (dates à définir, contacter Pascal et Sylvie GIOSA).
- Inventaire : 2 soirées détecteurs/captures lors du contrôle rapaces collectif sur les forêts de Messarge et de La Suave (contacter Jean et Jeanne FOMBONNAT).
- Etude du Haut-Cher : recherche à l'aide de détecteurs d'ultrasons, formation pratique et théorique à cette technique. 3 week-ends programmés : vendredi 16 au dimanche 18 mai ; du vendredi 27 au dimanche 29 juin et du vendredi 5 au dimanche 7 septembre (contacter Pascal et Sylvie GIOSA).
- Stage national de formation pratique et théorique aux détecteurs d'ultrasons à Tronçais. Proposé et encadré par M. BARATAUD et Y. TUPINIER du mercredi 7 au dimanche 11 mai.
- Etude Petit Rhinolophe à Bourbon l'Archambault/Agonges/Saint-Menoux. Prospections diurnes en « porte à porte » sur le secteur des terrains de chasse définis en 2002. Mercredi 14 et 21 mai et mercredi 4 juin (contacter Pascal et Sylvie GIOSA).
- Contrôle des nichoirs en forêt domaniale de Tronçais : mercredi 25 juin et mercredi 3 septembre (contacter Pascal GIOSA).
- Etude AFSSA, épidémiologie des lyssavirus des chiroptères : suivi de 10 colonies de Sérotines communes. Visite des greniers et dénombrements des colonies à l'envol. Dates à définir en fonction des rendez-vous pris avec les propriétaires des gîtes (contacter Eric VAN KALMTHOUT).

- **Dans la Haute-Loire :**

- SOS Chauve-souris : visite chez une dizaine de propriétaires dans le sud du département (dates à définir en fonction des prises de rendez-vous – contacter Christophe TOMATI ou Matthieu BERNARD).
- Contrôle des colonies découvertes lors du stage estival 2002 (dates à définir) (contacter Matthieu BERNARD).

- **Dans le Puy-de-Dôme :**

- Comptage simultané des Grands Rhinolophes des Couzes : contrôle de l'ensemble des gîtes de la vallée de la Couze Chambon ; date à définir (contacter Matthieu BERNARD).
- Prospection communale sur les hautes vallées des Couzes : date à définir (contacter Matthieu et Thomas BERNARD).
- Prospection au détecteur d'ultrasons des villages du Lembronnais et du Val d'Allier au sud d'Issoire : une quinzaine de soirées programmées (contacter Thomas BERNARD).
- Prospection communale complémentaire sur région de Riom : juin, juillet (contacter Romain LEGRAND en lien avec C. AUCOUTURIER et J. CHEVARIN)

- **BERNARD** Matthieu : 11 rue de l'Oche, 63 320 Champeix. Tel : 04 73 96 72 60
- **BERNARD** Thomas : 6, rue des Licettes, 63 320 Neschers. Tel : 04 73 96 76 88
- **FOMBONNAT** Jean : La bouteille, 03 350 Le Brethon. Tel : 04 70 06 86 03
- **GIOSA** Pascal : La Font du Verne, 03 350 Le Brethon. Tel : 04 70 06 10 65
- **LEGRAND** Romain : Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne, Rue Léon Versepuy, 63 200 Riom. Tel : 04 73 63 18 27
- **TOMATI** Christophe : 7 rue du coteau des Bories, 43 700 Brive-Charensac

UNE ANNEE CHARGEE EN ANIMATION

Par Matthieu BERNARD

Cette année, notre association a mis les bouchées doubles au niveau des animations. Vous trouverez présenté dans cette page l'ensemble des actions de sensibilisation du public prévu pour l'année qui vient.

Un grand merci à tous les bénévoles qui organisent ces animations, et également au Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne avec lequel nous co-organisons certains de ces événements (suivi d'un *). Si vous avez d'autres actions à proposer, merci de me prévenir le plus tôt possible :

Matthieu BERNARD
11, rue de l'Oche
63 320 CHAMPEIX.
04-73-96-72-60.
bernard.n@club-internet.fr

Date.	Lieu.	Type d'animation.	Responsable.
5 avril.	Issoire (63).	Diaporama-conférence.	Matthieu BERNARD.
12 avril.	Couteuges (43).	Diaporama-conférence.	Matthieu BERNARD.
14 au 18 avril.	Faculté de biologie de Clermont-Ferrand (63).	Exposition + diaporamas-conférences + sorties crépusculaires.	Nelly LAJOINIE.
2 au 14 mai.	Magasin Nature-et-découvertes de Clermont-Ferrand (63).	Exposition + présentation de l'association.	Matthieu BERNARD.
17 et 18 mai.	Vertaizon (63).	Exposition + diaporama-conférence + sortie crépusculaire.	Matthieu BERNARD.
20 mai	Cournon (63).	Diaporama + sortie crépusculaire	Thomas BERNARD
31 mai.	Montluçon (03).	Exposition + diaporama-conférence + sortie crépusculaire.	Rémi GRIGNON.
8 juin.	Les Anzices (63).	Exposition + diaporama-conférence + sortie crépusculaire.	Nelly LAJOINIE.
14 juin.	Magasin Nature-et-découvertes à Clermont-Ferrand (63).	Diaporama-conférence + sortie crépusculaire dans le cadre de la Nuit de l'été.	Matthieu BERNARD.
28 juin (*).	Chanonat (63).	Diaporama-conférence, le Patrimoine naturel de la Commune de Chanonat (orchidées et chauves-souris)	Romain LEGRAND.
30 août.	Ytrac (15).	Exposition + diaporama-conférence + sortie crépusculaire dans le cadre de la Nuit Européenne de la Chauve-souris..	Lydie BESSON.
19 septembre (*).	Riom (63).	Diaporama-conférence + sortie crépusculaire.	Romain LEGRAND.

DONNEES DE LA BASE CHAUVÉ-SOURIS AUVERGNE

CODE DE DEONTOLOGIE

EXPOSE DES MOTIFS :

I. L'association Chauve-Souris Auvergne collecte les données qui lui sont fournies par divers observateurs dans un but de protection et de connaissance des chauves-souris en région Auvergne. Les dites données, conservées sous forme informatique, sont sous la responsabilité conjointe d'un membre du Conseil d'Administration et du président de l'association.

RECUEIL DES DONNEES :

II. Chaque observateur assure la responsabilité scientifique et morale des données qu'il fournit. Il s'engage à ne fournir que des données sincères et véritables c'est-à-dire conformes à celles recueillies, sans modifications. Il s'engage par ailleurs à ne pas capturer d'espèces protégées et à ne pas capturer dans des espaces protégés, à défaut des autorisations nécessaires.

III. Un observateur peut fournir ses données personnelles et originales de terrain (il est alors considéré comme l'inventeur de ces données), et il peut aussi être amené, sous sa responsabilité, à fournir des données qui lui ont été confiées.

IV. Toute donnée fournie doit pouvoir être vérifiée, si nécessaire, par un expert reconnu et désigné par les responsables de la base de données.

V. Les responsables de la base sont libres de refuser les contributions qui ne leur paraissent pas fondées ou qui s'accompagnent de contraintes auxquelles ils ne veulent pas s'assujettir.

VI. Après qu'elles ont été validées, les données sont acceptées par les responsables de la base, qui sont tenus de les conserver sans les modifier.

DIFFUSION DES DONNEES :

VII. La diffusion des données d'un observateur, pour quelque utilisation que ce soit, est soumise à l'autorisation préalable du dit contributeur. Cependant, le fait de fournir des données pour alimenter la base régionale sous-entend implicitement que le contributeur accepte sans conditions leur utilisation par Chauve-Souris Auvergne dans le cadre de ses missions, consignées dans les statuts.

VIII. Le Conseil d'Administration peut toutefois, et malgré l'accord du contributeur, émettre un avis de non-diffusion si les objectifs du demandeur de données ne sont pas en adéquation avec les objectifs de l'association. Chaque demandeur doit donc, dans le même temps que sa demande, fournir les tenants et aboutissants de celle-ci, qui ne doit en aucun cas avoir de fin mercantile.

IX. Chaque demandeur qui se verrait confier des données de la base de l'association doit rendre compte de leur utilisation, d'une manière explicite, et s'engage à mentionner sans équivoque tous les inventeurs de données dans d'éventuelles publications.

X. Les responsables de la base s'interdisent de publier pour leur propre compte toute donnée dont ils ne sont pas les inventeurs.

XI. Les inventeurs de données originales de terrain sont considérés et cités pour celles-ci comme co-auteurs des atlas et autres ouvrages de synthèse publiés par l'association avec l'aide de leurs données. L'importance de la contribution des inventeurs peut être indiquée d'une façon appropriée.

CHAMP D'APPLICATION :

XII. Les règles ci-dessus s'appliquent à toute donnée quelle ait été utilisée pour un atlas ou autre publication de synthèse, ou qu'elle ait été fournie auparavant, par la suite ou à tout moment. Elles constituent la règle générale mais peuvent, par décision conjointe de toutes les parties intéressées, être adaptées au cas par cas.

XIII. Les divers points de ce code de déontologie seront spécifiés dans toutes les publications de synthèse.

A, le

Le responsable de la base et/ou le Président

L'inventeur

Le demandeur

SEJOUR DE RECHERCHE « CHAUVÉ-SOURIS AUVERGNE » DANS L'ALLIER A BELLENAVES

Cette année, le séjour de recherche estivale se déroulera dans le sud-ouest de l'Allier du 7 au 13 juillet.

L'hébergement se fera à Bellevaux et les frais de logement et de nourriture seront comme d'habitude partagés entre les participants.

Prévoyez :

- Duvet, vêtements chauds et imperméables.
- Tupperware et couverts pour les repas pris sur le terrain.
- Tous votre matériel de prospection : lampes, bottes, détecteurs...

Si vous désirez participer à ce séjour, merci de remplir et de retourner avant le 30 juin le bulletin d'inscription en y joignant une attestation d'assurance responsabilité civile.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU SEJOUR DE RECHERCHE CHIROPTERES CHAUVÉ-SOURIS AUVERGNE A BELLENAVES

Nom : **Prénom**.....

Adresse.....

Code postal..... **Ville** :.....

Participera au séjour de recherche Chauve-Souris Auvergne à Bellevaux et joint une attestation d'assurance « responsabilité civile » et dégage Chauve-Souris Auvergne de toute responsabilité en cas d'accident.

Je serai présent jours, du au

Fait à :

Le :

Signature :

Par ailleurs, notre assemblée générale se tiendra le lundi 7 juillet à partir de 10h30. Le programme est le suivant :

Rapport moral

Rapport financier

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Si vous ne pouvez pas participer à cette Assemblée, merci de retourner au siège de l'association cette procuration.

Je soussigné..... adhérent à
Chauve-Souris Auvergne pour l'année civile 2003 déclare donner procuration en mon nom et place
à :

Nom :..... Prénom :.....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association à (03) le lundi 7 juillet.

Fait à :

Le :

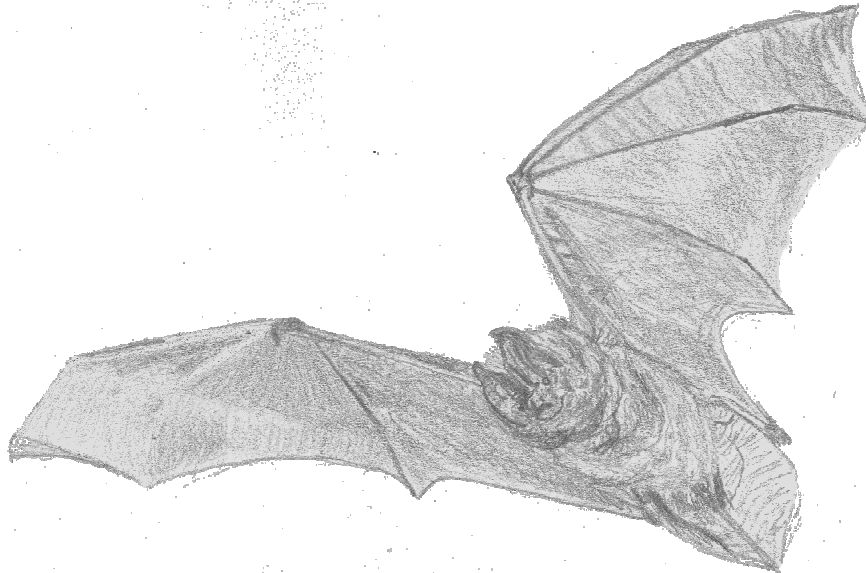
Signature :

DECLIN DRAMATIQUE DES POPULATIONS DE MINIOPTERE DE SCHREIBERS
MINIOPTERUS SCHREIBERII

L'an dernier, dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, une mortalité sans précédent a été constatée chez le Minioptère. Ainsi, la mort a frappé jeunes et adultes sans distinction à travers le Portugal, l'Espagne, le nord de l'Italie et la France. Sur les 70 colonies de reproduction connues en France, seul trois ont connu une reproduction normale. Cet hiver, les effectifs ont dramatiquement baissé partout en France (par exemples : 4 300 individus à la grotte de La Fage en Corrèze contre 10 000 habituellement ; 3 900 à la grotte de Rancogne en Charente-Maritime contre 13 500 en moyenne).

Cette mortalité exceptionnelle ne touche que le Minioptère, les autres espèces présentes dans les colonies semblant être épargnées. Elle est due à un virus qui a été identifié mais dont on ne connaît pas l'origine. Cette épidémie montre combien les populations de chauves-souris sont vulnérables et combien il est nécessaire de bien les suivre sur le long terme.

Barataud M. & Précigout L., 2003 – *Dramatique déclin des Minioptères sur les sites d'hibernation. Plecotus*, Groupe Chiroptères de Poitou-Charente Nature, p. 9.
Jourde P., 2003 – *Disparition des Minioptères de Charente-Maritime. Plecotus*, Groupe Chiroptères de Poitou-Charente Nature, p. 8.



BULLETIN D'ADHESION A CHAUVE-SOURIS AUVERGNE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

adhère à Chauve-Souris Auvergne pour un montant de 10 €.

verse un don d'un montant de € à Chauve-Souris Auvergne.

Fait à : Le :

Signature :



La Barbastelle, bulletin de liaison de l'association **Chauve-Souris**

Directeur de la publication : **P. GIOSA** – Conception : **T. BERNARD**